

C'est dans une résidence somptueuse les pieds dans l'océan que MOULINS RANDO vous invite à participer à son prochain séjour au club

LES JARDINS DE L'ATLANTIQUE

85440 Talmont St Hilaire
en VENDÉE

du dimanche 30 mai 2027 au samedi 5 juin 2027

SITUATION:

Les Jardins de l'Atlantique sont situés entre pinède et océan à 12 kms des Sables d'Olonne, proche de la route des salines, face à l'Atlantique et le port de plaisance de Bourgenay ; sa situation sera le départ idéal pour découvrir cette superbe région.

VOYAGE : en autocar grand tourisme, il restera à notre disposition durant tout le séjour.

HÉBERGEMENT:

En chambres doubles, nous avons très peu de chambres individuelles (18 € par personne et par nuit) et vous invitons à vous mettre en binôme pour partager 1 chambre.

Sur place nous aurons accès aux installations telles que piscine, sauna, hammam ; moyennant supplément le club dispose d'un espace spa avec cabines de soin ; selon la période un parcours thématique dédié à la Jeune Création est mis en place avec peintures, photographies, sculpture etc... Nous serons accueillis en pension complète avec vin et café (aux déjeuners), petits déjeuners en buffet, ménage quotidien dans les chambres, 2 soirées à thème.

Tout renseignement complémentaire: Martine LENGERT 06 98 03 83 09

Alain BRODIER 06 74 99 34 60

PRIX: 1070 € en chambre double, supplément **108 €** en chambre individuelle.

PROGRAMME: toutes les visites seront accompagnées d'un guide ; les randonnées pédestres de 2 voir 3 guides selon le nombre final de participants et les niveaux de marche.

Jour 1 dimanche 30 mai: arrivée en fin d'après midi, installation dans les chambres, dîner,

Jour 2 lundi 31 mai:

Matin randonnée: POINTE DU PAYRÉ

Depuis la plage de Ragounite à Jard sur Mer nous longerons le littoral à travers la forêt ; nous aurons de beaux points de vue sur la côte du sud Vendée et l'île de Ré ; des passages nous permettront d'atteindre le plateau qui domine les falaises et l'océan.

Déjeuner aux Jardins de l'Atlantique

Après midi excursion: L'OR BLANC ET LES SALINES DES SABLES D'OLONNE

Départ en direction des Sables d'Olonne dans le quartier de la Chaume où nous embarquerons à bord d'un bateau à fond plat afin de remonter les marais et l'histoire du sel ; puis nous ferons escale aux jardins des salines où nous découvrirons la fabrication du sel avec une mise en scène des sauniers.

Jour 3 mardi 1er juin:

Matin randonnée: LE LAC DU MARILLET

Cet itinéraire nous fera découvrir l'important barrage du Marillet situé sur la commune de Château Guibert (2e plus grand barrage de Vendée). En longeant les berges jusqu'au pont des Roches nous pourrons apercevoir un ancien logis seigneurial et apprécier la flore abondante aux allures quasi méditerranéennes et la faune ornithologique.

Déjeuner aux Jardins de l'Atlantique

Après midi excursion: SAINT GILLES CROIX DE VIE, Route de la pêche

Départ vers cette station balnéaire qui a vu naître les premiers bateaux de pêche à moteur grâce à son concepteur (Mr Bénéteau devenu aujourd'hui n°1 mondial sur la plaisance) et son port célèbre pour la pêche à la sardine que l'on acheminait vers les conserveries. Visite du centre de Saint Gilles en évoquant l'histoire des 2 bourgades réunifiées, les vieux quartiers et les traditions locales ; découverte de l'exposition permanente Escale Pêche (espèces, techniques de pêche, témoignages d'acteurs de la filière) et pour finir un atelier de dégustation des saveurs du terroir nous attend !

Jour 4 mercredi 2 juin:

Matin randonnée: LAC DE FINFARINE

A Poiroux, petite commune du Talmondaise, nous découvrirons le lac de Finfarine. Sentier ombragé qui longe le lac, découverte de ponts et du barrage ainsi que de la vallée de Finfarine.

Déjeuner aux Jardins de l'Atlantique

Après midi excursion: L'HISTORIAL DE LA VENDÉE

L'Historial est un musée moderne qui retrace l'histoire de la Vendée de l'époque préhistorique à nos jours; construit dans un cadre de verdure au bord de l'eau, l'Historial saura nous enchanter et nous faire découvrir de manière attractive et interactive l'histoire et les traditions de ce beau département. Au programme visite guidée du grand XIXème puis visite libre des autres salles. Musée extraordinaire, petit bijou de la région.

Jour 5 jeudi 3 juin:

Matin randonnée: CIRCUIT MARAIS ET FORÊT D'OLONNES

Itinéraire permettant une belle découverte de la forêt domaniale d'Olonne (chêne vert, acacia, pin maritime). La forêt s'étend au bord du littoral sur 11 kms et a été conçue sur d'anciens massifs dunaires ; découverte également des marais à poissons creusés dans d'anciennes salines où on y pêche aujourd'hui bars, mullets, dorades et anguilles.

Déjeuner aux Jardins de l'Atlantique

Après midi excursion; LA CAVE DU VIGNOBLE DE MAREUIL, CAVES J.MOURAT

La Vendée possède 4 régions viticoles . Brem Sur Mer, Vix, Pissote et Mareuil sur Lay ; nous traverserons cette dernière qui constitue la plus importante entre tous: le vignoble du pays Mareuillais. Nous serons accueillis dans une cave de renommée qui produit des vins regroupés sous l'appellation "vins des fiefs vendéens", AOC depuis 2011. Au cours d'une visite guidée nous découvrirons l'évolution de la vigne et du métier de viticulteur grâce à la visite des chais qui se terminera par une dégustation

Jour 6 vendredi 4 juin JOURNÉE DE REPOS DU CHAUFFEUR

Matin randonnée: CHEMIN DES DOUANIERS

Derrière le port de Bourgenay se trouve le sentier de Douaniers qui longe la côte pour s'enfoncer ensuite dans la forêt ; nous profiterons de ce chemin en bord de mer pour découvrir la flore de la dune, l'ancienne mine des Sarts (galets argentifères) et le golf de Bourgenay.

Déjeuner aux Jardins de l'Atlantique

Après midi excursion : LA CÔTE SAUVAGE, PROMENADE EN MER

Embarquement sur le quai de Port Bourgenay à deux pas de l'hôtel pour une croisière d'environ 50 mn ; nous découvrirons la côte sauvage en passant au large de la plage du Veillon et de l'embouchure du Payré menant aux parcs ostréicoles et au château de Talmont ; nous pourrions admirer le grand ensemble de la pointe du Payré, classé site Natura 2000.

Jour 7 samedi 5 juin: départ après le petit déjeuner.

L'ordre des programmes pourra être modifié en fonction des impératifs locaux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Le prix comprend le transport aller/retour au départ de Moulins les Metz, l'hébergement en chambre double en pension complète, les déplacements durant le séjour, les droits d'entrée et de visite lors des excursions, les animations et les pourboires.

Seuls les repas durant les voyages A/R restent à votre charge. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Cette dernière n'interviendra qu'à la réception du bulletin d'inscription ci-joint dûment complété et signé qui sera adressé ou remis à Martine LENGERT, 58, rue de Mercy 57070 METZ pour le **15 SEPTEMBRE 2026** accompagné d'un chèque d'arrhes de 360 € par place envisagée. Un 2e chèque de 360 € par personne sera déposé pour le **15 JANVIER 2027** ; le solde sera à verser pour le **15 AVRIL 2027**, le montant vous sera communiqué début avril en fonction du nombre définitif de participants.

MERCI DE RESPECTER LE CALENDRIER DES PAIEMENTS ET NE PAS RÉGLER VOTRE SÉJOUR EN INTÉGRALITÉ.

Ce séjour a été établi sur une base de 35 personnes, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée ; toute annulation émanant du participant devra être motivée et notifiée par écrit; si Moulins Rando ne peut procéder au remplacement de la place vacante, elle entraînera la perte des arrhes versés.

BULLETIN D'INSCRIPTION avec VERSEMENT D'ARRHES

à remettre ou à adresser à Martine LENGERT, 58 rue de Mercy 57070 METZ avant le 15 SEPTEMBRE 2026 afin de nous donner de la visibilité sur le maintien du séjour.

Mme et ou/Mrsouhaite (nt) participer au séjour qui aura lieu en Vendée à Talmont St Hilaire du 30/05/27 au 05/06/27
tél.....adresse mail.....

Le(s) postulant(s) s'engage(nt) à faire parvenir à l'ordre de Moulins Rando

- à l'inscription 1 chèque de 360 €/personne x personnes = €
- pour le 15/01/2027 un 2e chèque de 360 €/personne x personnes = €
- pour de 15/04/27 un 3e chèque (montant à confirmer)

Moulins Rando se réserve le droit d'annuler ce séjour si le nombre de participants s'avère insuffisant ; s'il n'envisage pas de s'acquitter de la somme complémentaire de 108 € correspondant au supplément demandé pour disposer d'une chambre individuelle, tout participant isolé devra mentionner ci-dessous le nom de la personne avec laquelle il se sera mis d'accord pour loger en commun.

A convenu de partager sa chambre avec M.....

Date

Signature